



Doc. 15980

22 avril 2024

Mettre en œuvre d'urgence la mesure provisoire de la Cour européenne des droits de l'homme et libérer Gubad Ibadoghlu et les autres prisonniers politiques en Azerbaïdjan

Déclaration écrite n° 796

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Le 23 juillet 2023, Gubad Ibadoghlu, personnalité influente de l'opposition, a été arrêté à Bakou. Il est, depuis lors, emprisonné. Le 20 septembre 2023, la Cour européenne des droits de l'homme a indiqué des mesures provisoires ordonnant au Gouvernement azerbaïdjanais de transférer M. Ibadoghlu dans un hôpital en raison d'un « risque imminent de dommages irréparables » et d'un « danger vital ».

Dès le 24 août 2023, la Rapporteuse générale de l'Assemblée parlementaire pour les prisonniers politiques, M^{me} Thórhildur Sunna Ævarsdóttir (Islande, SOC), a demandé la libération immédiate de M. Ibadoghlu: « Bien qu'il ait récemment subi une opération du cœur et qu'il souffre de nombreux problèmes de santé, il semblerait que M. Ibadoghlu n'ait pas accès à une alimentation adéquate et qu'il ait perdu rapidement du poids. [...] J'appelle le Gouvernement azerbaïdjanais à prendre toutes les mesures nécessaires pour abandonner les accusations motivées par des considérations politiques et assurer sa libération immédiate.»

Jusqu'ici, le Gouvernement azerbaïdjanais est resté sourd à l'injonction de la Cour européenne des droits de l'homme et à tous les appels lancés par l'Assemblée. La libération des prisonniers politiques est également une condition préalable au retour de la délégation de l'Azerbaïdjan à l'Assemblée.

Nous demandons instamment au Comité des Ministres d'insister sur la mise en œuvre immédiate des mesures provisoires indiquées par la Cour européenne des droits de l'homme et sur la libération de M. Ibadoghlu, ce qui permettra de le transporter dans un hôpital de l'Union européenne.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ULLRICH Volker, Allemagne, PPE/DC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
BARDINA Maryna, Ukraine, ADLE
BINDER-KELLER Marianne, Suisse, PPE/DC
BLIKRA Jone, Norvège, SOC
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
CARETTA Maria Cristina, Italie, CE/AD
CHAILLOU Christophe, France, SOC
CRUCHTEN Yves, Luxembourg, SOC
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
EFTHYMIOU Anna, Grèce, PPE/DC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GÖTHBERG Gustaf, Suède, PPE/DC
GRIFFITHS Leslie, Royaume-Uni, SOC
HARDT Jürgen, Allemagne, PPE/DC
LUCKS Max, Allemagne, SOC
MANTOVANI Lucrezia, Italie, CE/AD
MODERT Octavie, Luxembourg, PPE/DC
SANTOS-WINTZ Catarina dos, Allemagne, PPE/DC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
STYLIANIDIS Evripidis, Grèce, PPE/DC
TÜRK-NACHBAUR Derya, Allemagne, SOC
VELDHOEN Gala, Pays-Bas, SOC

Total = 26

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts